

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
présents : 12
votants : 12

L'an deux mille dix-neuf,
le seize juillet à 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Alain BERAUD, Maire.

Date de convocation : 8 juillet 2019.

PRESENTS : MM. BERAUD Alain, RAYMOND Jean-Claude, MURON Marie-Christine PRADIER Bruno, MATHELIN Sandra, LAMOTTE Florence, GERY Françoise, MOREL Gilles, DENTON Sylvie, BURELLIER Jean-Michel, CHAVANNE Pascale, MOUNIER Céline.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MOUNIER Céline.

ABSENTS EXCUSES : MM. ARRABAL Jean-Marc, RUSSIER Delphine, CHARON Martine, SAUTEREAU Olivier, DALLERY Vivien, PRALIAUD Thibaud, FAURE Loïs.

N° 59/19 – APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La Commune de Saint Germain Laval s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin de prévenir et d'assurer la protection et la mise en sécurité des personnes et des biens. Ce plan a été élaboré avec le concours de Prédic, en concertation avec l'équipe municipale, afin de garantir son efficacité.

A ce jour, ce document est opérationnel et peut être consulté en mairie. Il est conforme aux dispositions de la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 et de ses décrets d'application.

Le PCS est constitué de plusieurs documents :

- Livret opérationnel qui regroupe les actions communales de sauvegarde à engager en fonction d'états de la gestion de crise
- Carte d'actions inondation qui regroupe les actions et l'organisation à mettre en œuvre pour gérer les événements de la Commune.

Le Maire propose donc au Conseil Municipal de donner un avis favorable au Plan Communal de Sauvegarde.

Où cet exposé, le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'adopter cette proposition et autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS
COPIE CERTIFIEE CONFORME

A SAINT GERMAIN LAVAL, le 17 juillet 2019.

Le Maire,

Alain BERAUD.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202301-20190716-DELCM-59-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/07/2019

Publication : 22/07/2019

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,
Jean Claude RAYMOND

